



# Compte rendu du conseil d'école du 10 novembre 2016

Absents excusés : Madame Borgnon, IEN et Mesdames Lehaire, Lelong, Lepesqueux représentantes de parents d'élèves.

## 1. Géographie de l'école :

Les effectifs de l'école au 12 novembre 2016 s'élèvent à **355 élèves répartis en 15 classes** auxquels il convient d'ajouter les **11 élèves de la CLE1** (classe externalisée de l'IDRIS). Monsieur Marie fait remarquer que ces enfants ne sont pas comptabilisés comme élèves de l'école alors qu'ils sont présents tous les jours à Julien Bodin et que les considérer comme élèves à part entière serait déjà un premier pas vers l'inclusion.

Quelques chiffres :

- + 3 élèves sur 4 mangent à la cantine.
- + 1 élève sur 3 bénéficie des services de la garderie La Tarentelle
- + 1 élève sur 10 est inscrit à l'étude surveillée.

## 2. Activités périscolaires : Intervention de la directrice du PEDT et de la représentante de l'ACLAM

Les activités périscolaires sont encadrées par :

- ☞ 7 animateurs pour le cycle2 avec des groupes de 16/18 enfants et un groupe spécifique GS-CP de 12 enfants (*conforme à la législation pour l'encadrement des moins de 6 ans*)
- ☞ 6 animateurs pour le cycle 3.

### Rappel des activités proposées :

-activités manuelles, jeux, musique avec un professeur de l'école de Marigny-Canisy, cirque avec les Saltimbrés, basket pour le cycle2 avec l'intervention d'un professeur 1 fois/semaine -sensibilisation au handicap : intervention de Baptiste (ligue de l'enseignement) avec le projet de faire du lien avec les activités USEP  
-Sur le temps des TAP, sont proposées, pour les enfants licenciés, les activités des clubs de sport (gymnastique, football, tennis)  
Les animateurs des TAP (activités manuelles) vont participer au Marché de Noël de l'APE.

Il s'agit de la 3ème année de fonctionnement des TAP et les responsables ont rappelé qu'elles ont besoin de l'avis des enfants, des parents et des enseignants pour continuer à améliorer le fonctionnement.

Il est précisé que les animateurs remplaçants ne peuvent pas toujours assurer la continuité des projets en cours.

À ce propos, un diaporama va être créé pour informer les parents sur les activités proposées à leurs enfants et sur le nom de l'animateur encadrant.

Monsieur Marie ajoute que ces informations auront toute leur place sur le site de l'école.

## 3. Règlement intérieur de l'école :

Après avoir rappelé qu'il était du ressort du conseil d'école de voter le règlement intérieur, le directeur propose les modifications suivantes :

### ☞ **Les horaires de maternelle :**

L'après-midi, les élèves ont classe de 13h30 à 15h45. La garderie mise en place par la municipalité prend en charge les élèves jusqu'à 16h30 – les parents peuvent reprendre leurs enfants soit à 15h45 soit à partir de 16h15.

### ☞ **La circulation dans l'école et le respect des horaires**

L'accès aux classes pendant le temps scolaire ne peut se faire que par l'entrée principale – une demande a été faite auprès de la municipalité pour que le portillon de la cour maternelle et le portail de l'entrée principale soient fermés à clé.

Monsieur Marie ajoute qu'à la sonnerie, le portail sera fermé et que les élèves retardataires devront demander un billet de retard qui figurera dans le cahier de liaison.

Vote du règlement intérieur : approuvé à l'unanimité.

4. **Sécurité** : En réponse aux consignes émanant du Ministère de l'Éducation Nationale, deux exercices ont été effectués au cours de cette période.

☞ **exercice incendie du 22 septembre** – en partenariat avec les services municipaux et les services de pompiers. Au cours de cet exercice « avec fumée » l'équipe enseignante a pu valider le plan d'évacuation et la prise en compte des consignes.

☞ **PPMS intrusion du 13 octobre** – en partenariat avec les services municipaux et la gendarmerie. Cet exercice a permis de tester le signal d'alarme et la capacité de l'école à évacuer silencieusement.

### 5. **Travaux**

Intervention de monsieur le Maire pour rappeler :

- ☞ Les travaux effectués (tableaux d'affichage en maternelle, panneaux de basket dans la cour de cycle 3, installation d'une ligne téléphonique dans la classe 7)
- ☞ Le projet en cours de la construction d'une salle de sport (dojo, salle de gym/danse) sous la cantine. La livraison de la salle devrait avoir lieu après les vacances de printemps.
- ☞ Les futurs travaux de sécurisation de l'école – portillon de la cour maternelle et système de fermeture du portillon de l'entrée principale.

### 6. **Projet d'école : Axes prioritaires**

#### ☞ **Agir sur le climat scolaire**

~ Construire une **école bienveillante** → L'évaluation positive

Les enseignantes de maternelle présentent leur projet de « **cahier de progrès** », un cahier de suivi de l'évolution des compétences de chaque élève en termes de progrès. Ce livret en élaboration doit encore voir quelques modifications notamment en ce qui concerne les compétences retenues avant qu'il soit mis en place à chaque niveau de l'école maternelle.

~ Construire **les règles de vie** → réflexion et implication des élèves sur le comportement adapté au cours des différents « temps scolaires et périscolaires ».

Une réflexion est en cours sur :

- 🗺 L'organisation spatiale de la cour de cycle 3 : aménagement d'un espace « sans

ballon » pour permettre les jeux de l'ensemble des élèves et notamment des filles ;  
✚ L'élaboration d'un « tableau de suivi de comportement » afin de renforcer le lien entre l'équipe enseignante et le personnel chargé de la surveillance sur le temps du midi. Objectif : harmoniser le traitement des problèmes de comportement.

“ Construire **l'école inclusive** → Renforcer les dispositifs d'aide aux élèves « fragiles » et d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers (classe, action du RASED, ...)

## ☞ **Les langages pour penser et communiquer**

### “ **Amélioration des compétences en langage oral**

Une action mise en place au niveau des six classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) qui consiste à « raconter un récit entendu ou un événement vécu en classe » en s'aidant d'un référentiel. L'objectif pour l'élève étant d'être complet dans son exposé et d'adopter une attitude d'orateur (posture, voix, articulation...).

Les enseignants souhaitent pouvoir enregistrer et filmer les prestations des élèves, afin qu'ils puissent s'autoévaluer et mesurer leur marge de progrès. Ceci est possible sur cette période grâce à l'emprunt de tablettes auprès du réseau canopé mais pour les périodes suivantes l'absence de matériel ne permettra pas cette autoévaluation.

Intervention de monsieur Bachelier (coordonnateur du bassin de formation de Marigny) : des besoins en tablettes ont été exprimés au niveau des écoles du bassin de formation et le projet d'acquisition est en cours de discussion avec les élus.

### • **La compréhension de la langue écrite**

Une action de décroisement entre les 4 classes de cycle 3 (CM1 et CM2) est mise en place pour favoriser la compréhension de tous les élèves. Les enseignants expliquent qu'il s'agit pour l'élève de « se faire le film d'une histoire lue ou entendue » pour ainsi mieux la comprendre. Les 4 groupes de niveau permettent à chaque élève de progresser à son rythme.

## **7. Les associations autour de l'école**

### ☞ **Coopérative scolaire**

Après avoir rappelé la philosophie et l'objet de la coopérative scolaire, le directeur annonce les trois opérations qui seront proposées cette année :

- ✚ L'action de financement grâce à l'appel aux dons ;
- ✚ La vente des photos scolaires ;
- ✚ L'opération « Lire c'est partir » qui permet de proposer aux familles intéressées des livres retenus par l'équipe enseignante et les élèves à un prix très modique.

### ☞ **USEP**

Le directeur présente l'association USEP qui propose, aux élèves volontaires de la GS au CM2, des activités sportives principalement le mercredi après-midi.

Le nombre de licenciés est stable par rapport à l'année précédente et le calendrier est consultable sur le site de l'école.

### ☞ **APE**

L'Association de Parents d'Elèves de l'école Julien Bodin organise tout au long de l'année des opérations afin de recueillir des fonds qui servent à aider à la mise en place de différents projets dans l'ensemble des classes de l'école.

Rappel de la date du marché de Noël : 9 décembre

### ☞ **La Tarentelle**

L'association offre la possibilité aux parents de confier leurs enfants à une garderie le matin et le soir – un tiers des élèves de l'école sont concernés.